

La proportion de jeunes accédant au niveau IV de formation reste proche de 70 % depuis une décennie : la voie professionnelle concerne maintenant plus de 16 % des jeunes. L'accès au niveau V de formation fluctue depuis 1990 entre 92 et 94 %, dont 9 % par la voie de l'apprentissage.

Avec une progression dépassant 4 points par an à la fin des années quatre-vingt, le taux d'accès au niveau du baccalauréat était passé de 34 % en 1980 à 71 % en 1994 (toutes voies de formation comprises). Après ce maximum lié à une chute brutale des redoublements en classe de première, provoquant un afflux particulier d'élèves en classes de terminales, le taux s'est stabilisé ensuite aux environs de 70 % (70,4 % à la rentrée 2007, sur l'ensemble de la métropole et des DOM).

Pour les seuls établissements scolaires sous tutelle de l'Éducation nationale, le taux d'accès a culminé à près de 68 % en 1994, pour fluctuer ensuite entre 63 et 64 % (63,5 % en 2007). La proportion de jeunes parvenant au niveau IV par d'autres voies de formation (agriculture et apprentissage) a progressé de manière régulière au cours des années 1990, et un peu ralentie depuis : aujourd'hui, plus de 4 % des jeunes accèdent au niveau IV par la voie de l'apprentissage, et un peu moins de 3 % en suivant des formations scolaires agricoles.

Après avoir dépassé 40 % à la rentrée 1994, le taux d'accès au niveau du baccalauréat général est ensuite revenu aux environs de 34 %, jusqu'en 2003. Lors des rentrées suivantes, il progresse légèrement : 34,6 % en 2004, 35,1 % en 2005 et 2006 et 35,5 % en 2007. Parallèlement, la filière technologique, qui avait vu son importance augmenter jusqu'en 2000 pour approcher 22 %, s'est depuis tassée de manière continue : 19,9 % en 2005, puis 18,8 % en 2006 et 18,6 % en 2007. Enfin, la progression de la voie professionnelle, forte jusqu'en 1998 mais fortement

ralentie les années suivantes, se poursuit lors des dernières rentrées : elle accueille aujourd'hui plus de 16 % des jeunes contre seulement 5 % en 1990, notamment grâce au développement des préparations au baccalauréat et au brevet professionnels par la voie de l'apprentissage.

Les filles parviennent plus souvent que les garçons au niveau du baccalauréat. Malgré un léger tassement ces dernières années, leur avance reste importante en 2007, proche de 10 points, de 12 points en terminale générale, et de 1,5 point dans les filières technologiques. Pour les filières professionnelles, l'avantage est cette fois proche de 4 points en faveur des garçons.

Dépassant 90 % à la fin des années 1980, le taux d'accès au niveau V de formation s'était ensuite maintenu aux environs de 92 %. Après une courte reprise en 1997 et 1998, sous l'effet de la réforme des collèges, il varie depuis autour de 93 % (93,1 % à la rentrée 2007).

Les niveaux de formation regroupent des formations jugées de niveau de qualification comparable. Un élève inscrit au moins une fois dans une telle formation est dit avoir atteint le niveau correspondant. Pour l'accès au niveau V, sont considérés les élèves inscrits en début d'année en seconde générale et technologique ou en dernière année de CAP ou de BEP. Pour l'accès au niveau IV, sont comptabilisés les élèves entrant en terminale générale, technologique (y compris les classes préparant au brevet de technicien) ou professionnelle, ainsi que les apprentis en dernière année de préparation au baccalauréat ou au brevet professionnels. Les taux d'accès annuels aux niveaux V et IV de formation rapportent les nombres d'élèves parvenant pour la première fois au niveau correspondant, répartis par année de naissance, à l'effectif des générations auxquelles ils appartiennent. L'indicateur présenté ici, dit taux annuel ou transversal, est la somme de ces taux élémentaires par âge pour la même rentrée scolaire. Il est donc différent de la part d'une génération accédant au niveau considéré, qui est la somme pour toutes les rentrées scolaires des mêmes taux élémentaires, pour cette génération. Le taux d'accès au niveau du baccalauréat ne doit pas être confondu avec le taux d'obtention du diplôme, ou proportion de bacheliers, qui est présentée dans l'indicateur 29.

Source : MEN-DEPP
Champ : métropole, métropole + DOM.

01 Taux d'accès au niveau V de formation

(toutes formations initiales comprises)

	Métropole		Métropole + DOM			
	1980-81	1990-91	2000-01	2005-06	2006-07	2007-08
Seconde générale et technologique	39,5	56,0	56,3	56,8	56,9	57,2
CAP-BEP	40,9	36,5	36,6	36,1	36,0	35,9*
Ensemble	80,4	92,5	93,1	92,9	92,8	93,1*
MEN	67,0	80,4	80,9	80,5	80,0	80,1
Agriculture	3,4	3,1	3,3	3,9	3,9	4,0
Apprentissage	10,0	9,0	8,9	8,4	8,9	9,0*

02 Taux d'accès au niveau IV de formation

(toutes formations initiales comprises)

	Métropole		Métropole + DOM			
	1980-81	1990-91	2000-01	2005-06	2006-07	2007-08
Bac général	22,1	33,4	34,0	35,1	35,1	35,5
Bac technologique	11,9	17,6	21,6	19,9	18,8	18,6
Bac professionnel	0,0	5,0	14,0	15,2	16,3	16,3*
Ensemble	34,0	56,0	69,6	70,2	70,2	70,4*
MEN	33,0	54,0	63,2	63,8	63,2	63,5
Agriculture	1,0	1,4	2,7	2,5	2,6	2,5
Apprentissage	0,0	0,6	3,7	3,9	4,4	4,4*

03 Taux d'accès au niveau IV, selon la filière et le sexe

métropole + DOM, rentrée scolaire 2007

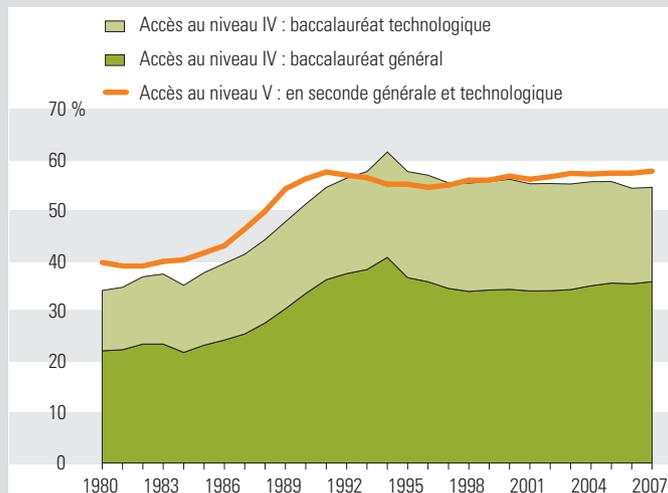
	Filles	Garçons	Ensemble
Général	41,6 %	29,6 %	35,5 %
Technologique	19,3 %	17,9 %	18,6 %
Professionnel*	14,5 %	18,1 %	16,3 %
Ensemble*	75,4 %	65,6 %	70,4 %

* Chiffres basés sur une estimation concernant la formation par apprentissage

Source : MEN-DEPP

04 Évolution du taux d'accès aux niveaux V et IV de formation Filière générale et technologique (1980-2007)

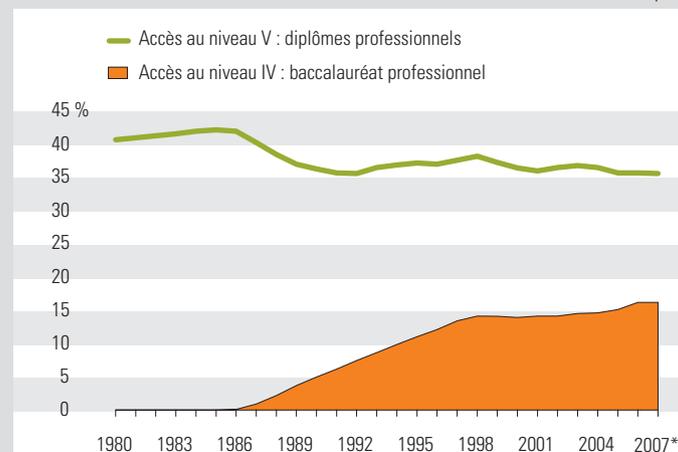
métropole



Source : MEN-DEPP

05 Évolution du taux d'accès aux niveaux V et IV de formation Filière professionnelle (1980-2007)

métropole



* Chiffres basés sur une estimation concernant la formation par apprentissage

Source : MEN-DEPP